



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Création d'un camping dit "de Loisirs" en 4 îlots

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Association "Les Mobiles Hommes Familiaux" du Marais de Lingreville

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Francis BLANCHARD

RCS / SIRET

_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|_____|

Forme juridique

Association Loi 1901 (sans SIRET)

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
42 a)	Création de camping de 7 à 200 emplacements.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Création de 120 emplacements environ répartis sur 4 îlots de Permis d'Aménager avec travaux de réseaux et branchements pour l'eau potable, électricité et eaux usées. Il n'y a pas d'espaces communs ni de bâtiments communs compte tenu du caractère "Loisirs" du camping, aucune voirie ne sera créée. La desserte des emplacements se fera par des passages en terrain naturel (sable) et en servitude.

La disposition actuelle des propriétés sera conservée sauf pour quelques terrains appartenant à la commune qui feront l'objet d'échanges afin de prévoir des emplacements aux formes régulières et de pouvoir être vendus à des particuliers.

4.2 Objectifs du projet

Le secteur du projet est classé en zone 1AUt du PLU modifié en 2012 permettant la création de camping.

Le camping ne sera pas commercial, il sera destiné à l'usage des propriétaires actuels pour une occupation saisonnière (fermeture en hiver), par le biais de tentes, caravanes, mobiles-homes ou/et habitations légères de loisirs.

L'objectif du projet consiste à régulariser pour partie l'occupation actuelle et à créer de nouveaux emplacements en réorganisant les parties non occupées, appartenant à la commune, pour créer de nouveaux emplacements.

Le projet concerne trois aspects :

- Création de réseaux internes avec branchements pour raccorder tous les emplacements, existants et nouveaux, en eau, électricité et assainissement. Les passages actuels en servitude seront conservés et de nouveaux seront créés, sans travaux de voirie. Ainsi, les nuisances actuelles générées par l'occupation illégale et l'absence de réseaux seront ainsi supprimées : nuisances sonores et olfactives des générateurs thermiques, diffusion non contrôlée et non conforme des eaux usées des occupants actuels.
- Application des règles du PLU concernant l'aspect visuel et l'aménagement des emplacements notamment autour des mobiles-homes et des habitations légères de loisirs. Les HLL et les aménagements actuels seront soit supprimés soit améliorés pour satisfaire aux règles du PLU.
- Petite réorganisation foncière des propriétés avec des échanges pour donner aux terrains de la commune une forme compatible avec leur vente.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les seuls travaux prévus sont la pose des réseaux et des branchements (EU, AEP, Electricité) de tous les emplacements, actuels et futurs.

Quelques tronçons de haies de thuyas non taillées depuis des années par l'inoccupation des parcelles (appartenant à la commune) seront arrachés pour permettre la création de nouveaux emplacements.

Des haies bocagères seront plantées entres les emplacements appartenant à des propriétaires différents.

Ces travaux dureront entre 2 et 3 mois avant l'été.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les quatre îlots de campings seront gérés par l'unique association "les mobiles hommes familiaux" qui disposera de l'ensemble des terrains sous forme de bail emphytéotique. Elle mettra les emplacements en location aux propriétaires sous forme de bail précaire d'un an sans possibilité d'y élire domicile. L'association qui existe déjà, pétitionnaire des quatre permis d'aménager, est composée des membres propriétaires des terrains.

Elle collectera les loyers lui permettant de gérer et payer les taxes diverses, les abonnements et consommations d'eau, d'électricité et d'eaux usées, ainsi que les divers travaux d'entretien prévus par le règlement intérieur.

Un règlement intérieur permettra de gérer le camping en bon père de famille avec une fermeture annuelle de 15 jours en hiver.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Les quatre îlots sont soumis pour chacun à la procédure de permis d'aménager un camping, déposés le 28 décembre 2016.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Le projet d'ensemble comprend quatre îlots répartis comme suit : - Îlot A : 8240 m ² pour un nombre d'emplacements compris entre 15 et 18 - Îlot B : 15401 m ² pour un nombre d'emplacements compris entre 22 et 27 - Îlot C : 23815 m ² pour un nombre d'emplacements compris entre 51 et 62 - Îlot D : 9905 m ² pour un nombre d'emplacements compris entre 25 et 30 Un nombre d'emplacements supérieur par rapport au plan du projet est prévu pour tenir compte des éventuelles divisions et créations d'emplacements supplémentaires qui pourraient être demandées dans les prochaines années	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Les Verrouis,
Voie communale n°1, dans la partie
Sud Ouest de la commune de
LINGREVILLE 50660

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 1° 3 3 ' 0 7 " Oue Lat. 4 8 ° 5 6 ' 4 1 " Nor

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune de LINGREVILLE 50660
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	situé au plus près à 220m , du Hâvre de la Vanlée et DMP
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	situé au plus près à 220m , du Hâvre de la Vanlée et DMP

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zones situées à moins d'1 mètre sous le niveau marin Remontée de la nappe phréatique à moins d'1 mètre Sismicité faible
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet sera raccordé à l'eau potable et à l'assainissement eaux usées.

Des haies bocagères seront plantées en bordure de voies et chemins afin de limiter la visibilité des aménagements des occupants

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet peut être dispensé d'une évaluation environnementale compte tenu qu'il est principalement réalisé pour d'une part supprimer les effets de l'occupation illégale actuelle des terrains en camping sauvage et d'autre part permettre la création de camping dit "loisirs". Les nuisances actuelles seront ainsi supprimées : nuisances sonores et olfactives des groupes électrogènes, diffusion non contrôlée et non conforme des eaux usées des occupants actuels, matériaux, couleurs, aménagements et habitations légères de loisirs non conformes au PLU.

Le camping de loisirs, à contrario des campings commerciaux environnants destinés à accueillir des touristes et présentant des alignements de mobiles-homes entièrement visibles des voies publiques, sera beaucoup moins dense et nettement plus végétalisé. Les haies existantes entre les propriétés seront densifiées au niveau des nouvelles limites par des haies bocagères.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

- Extrait du Plan de zonage du PLU approuvé en mars 2012
- 9 photos du site montrant l'état actuel à différents endroits des 4 îlots
- plan de situation des photos

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

VIRE

le,

2 février 2017

Signature

D. BELLANGER

